

Patient et professionnels de santé : décider ensemble

A-DECID-PR23

Formation présentielle, DE 7 HEURES
FORMATION AGASTYA

Objectifs

OBJECTIFS GENERAUX ✓

- Inciter et mettre en oeuvre la démarche de décision médicale partagée, dans le respect des bonnes pratiques ✓
- Favoriser la motivation et l'engagement du patient dans la relation thérapeutique

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS ✓

- Définir le modèle de décision partagée ✓
- Identification des situations cliniques pour lesquelles les aides à la décision ont particulièrement lieu d'être développées ✓
- Identifier les ressources et aides pour les professionnels les patients et leurs proches pour améliorer la décision partagée. ✓
- Déterminer les moyens de communication utiles pour le praticien dans le cadre d'une décision partagée avec son patient (écoute active, empathie, entretien motivationnel,). ✓
- Définir le concept d'ambivalence d'un patient au regard de sa pathologie

Public Visé

Médecins Généralistes - Pédiatres - Psychiatres - Gynécologues - rhumatologues

Pré Requis

Médecin en exercice

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation cognitive : Ateliers et plénières 7 heures.
jeux de rôle

Qualification Intervenant(e)(s)

PSYCHIATRE Pr Yann LE STRAT

Parcours pédagogique

Prendre en compte le point de vue du patient tout au long de sa prise en charge est indispensable. Pourtant, même s'il existe des avancées, la décision médicale partagée tarde à se faire une place dans le système de santé français, selon une enquête internationale de 2011, en France, les patients se déclarent moins souvent impliqués dans les décisions médicales (37%) qu'en Suisse (60 %) ou en Australie (80%).

La « décision médicale partagée » correspond à l'un des modèles de décision médicale qui décrit deux étapes clés de la relation entre un professionnel de santé et un patient que sont l'échange d'informations et la délibération en vue d'une prise de décision acceptée d'un commun accord concernant la santé individuelle d'un patient.

Des aides patients (supports divers) constituent également, au côté des recommandations destinées aux professionnels, un des moyens de mettre en pratique les principes de la médecine fondée sur les preuves (evidence-based medicine), puisqu'elles facilitent un temps d'échange et de délibération entre patient et professionnels de santé où sont prises en compte les données de la science concernant les différentes options disponibles, l'expérience du professionnel et les attentes et préférences du patient. Un outil d'aide pour le praticien est constitué par la brochure « Faire dire » de la HAS 2015. Le principal enjeu est le développement d'une culture de décision médicale partagée avec les patients (ou leurs représentants), s'appuyant sur une information adaptée du patient, l'assurance de sa bonne compréhension et la prise en compte de son expérience et de ses choix. La démarche pour parvenir à une bonne information et une bonne compréhension passe par une communication efficace alliant écoute active, verbale et non verbale, la levée des freins au partage de la décision, et notamment l'ambivalence. Il est nécessaire que le praticien ait des notions d'entretien motivationnel afin de lever les résistances du patient et lui donner envie de mieux prendre sa santé en main.

AGASTYA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11 95 054 19 95

Version : ADECIDPR23-20230612

AGASTYA SAS 43, RUE DE PARIS 95680 MONTLIGNON. ☎ 01.34.27.65.64 - SIRET 78989941600018 ✉ contact@agastya.fr site: www.maform.fr

Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE IDF sous le numéro 11950541995. Cet enregistrement ne vaut pas agrément

Voir les dates de sessions en bas de page du site

Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

PRE ET POST TEST

Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap.



Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 5 à 30 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **665.00**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

indemnisation

Inter
315.00 €

Exonération de la TVA, article 132i de la Directive TVA 2006/112/CE du 28 novembre 2006



Contactez-nous !

AGASTYA SECRETARIAT
AGASTYA

Tél. : 0134276564
Mail : contact@agastya;FR

Code DPC
36472325008



AGASTYA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11 95 054 19 95

Version : ADECIDPR23-20230612

AGASTYA SAS 43, RUE DE PARIS 95680 MONTLIGNON. ☎ 01.34.27.65.64 - SIRET 78989941600018 ✉ contact@agastya.fr site: www.maform.fr

Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE IDF sous le numéro 11950541995. Cet enregistrement ne vaut pas agrément